

Compte Rendu de l'Assemblée 07janvier 2012

Le samedi 07 janvier 2012, à 18h30, les membres du Yacht Club des Sablettes régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du rez-de-chaussée de la Base Nautique Municipale de Saint Elme.

Pour l'année 2011 l'effectif des membres de l'association passe de 206 à 178 dont 118 ayant droit de vote, le quorum nécessaire pour la tenue de l'Assemblée est de 30 (1/4 des membres).

Après décompte des émargements, l'assemblée est constituée de 44 membres présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer dans le cadre de l'ordre du jour préalablement communiqué aux adhérents.

La Présidente, Marie-France DUBRUEL, remercie les adhérents présents ainsi que les invités.

Mr Codaccioni, adjoint au maire de la Seyne

Mr J-J Bres, directeur des sports de la Seyne

Mr Claude Le Bacquer, Président de la ligue PACA et du Yacht Club de Toulon

Rapport moral par la Présidente Marie-France Dubruel

1. L'année 2011 en Quelques chiffres

- Nb de licenciés & adhérents 178 dont 35 Jeunes (-16ans)
- Le + âgé 90 ans Adrian le + jeune 7ans James
- Nouveaux adhérents : 25 (39 en sep 2010)
- Activité de nos adhérents : Critérium - Compétition - Loisir
- Activité scolaires : 4 collèges 175 enfants
- Activité vacances 437 stagiaires individuels
- 11 stages / jour
- Colonies CJH + IGESA + ville de Die
- Point plage (location 15000€) et cours particuliers : 101h pour 67 clients
- Total activité annuelle : 13200 séances (2010 = 13131 séances)

2. Ressources humaines

2.1. Notre Comité Directeur officiellement de 10 personnes a eu en l'année 2011, deux Démissions et une cooptation

Démission : celles d'André Caturégli et de JP Méridiano. DEUX POSTES A POURVOIR

Cooptation : celle de Jean Renaud Daniel, comme responsable Sportif, pour une durée de deux ans en remplacement de JP Méridiano démissionnaire dont le mandat courrait jusqu'en 2013)

- 2.2. En ce qui concerne nos Moniteurs : EMIE a définitivement jeté l'éponge à la rentrée; et notre espoir de devenir centre de formation départemental pour la planche à voile avec elle est momentanément compromis. Elle a donc quitté le club et pour assurer les cours de Planche, nous avons passé un contrat à temps partiel avec Roméo ancien jeune du Club qui vient faire les cours de nos jeunes les mercredis et samedis après-midi et avec nos moins jeunes le samedi matin. Ceci dans le cadre de sa formation STAPS.

Mais il restait les tâches administratives (répondre au téléphone, recevoir des clients au Club, émettre des factures pour les collègues, inscrire des stagiaires, suivre les dossiers etc...) qu'elle assurait à mi-temps.

- 2.3. Nous avons donc décidé de rechercher une secrétaire à mi-temps pour faire ce travail important. Contact pris avec Pôle-emploi, entretien avec une dizaine de candidates et nous avons retenu Chrystel, qui a été embauchée en CDD pour six mois 20h par semaine en CAE , c'est-à-dire que l'état prend en charge 70% environ de son salaire pendant ces six mois. Incertitude sur renouvellement du CDD dans les mêmes conditions ; Chrystel est en formation

3. La vie du Club en 2011 – Activité

- 3.1. Provenance de nos recettes : 63% de nos recettes proviennent de notre activité propre (si l'on ajoute les adhésions au Club = 73%)
3.2. Part des subventions et aides : 17%
3.3. Les diverses manifestations et portes ouvertes auxquelles nous avons participé, ne nous ont pas amené autant de nouveaux adhérents qu'en 2010
3.4. Notre Site (JP NOBLET) non seulement maintenu et mis à jour mais enrichi presque tous les jours !!
3.5. Je rappelle à Nos adhérents propriétaires de bateaux entreposés sur la darse sud que l'activité loisir leur est ouverte : (explications) et que le Club va prendre en charge la réfection du local et changer la serrure (intrusions de non adhérents) en attente de nouveaux locaux

4. Prévisions 2012- Régates

- 4.1. 10-11 mars - Banana's cup dans le cadre de notre participation au Challenge de la rade avec 7 autres club
4.2. 11-16 avril - Coupe Internationale de Printemps des 470 année olympique
4.3. 16 juillet - Challenge Silvestre
4.4. 15 août – Régate des deux Frères
4.5. 27-29 octobre - Coupe des Lyons (à confirmer)

5. Bénévolat

5.1. Qu'est-ce que le bénévole ?

Le bénévole est un bienveillant, qui s'engage librement pour mener à bien une action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial.

Le bénévolat est un don de soi librement consenti et gratuit

L'article 1 de la loi de 1901 stipule :

Une association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices.

Et cela vaut pour tout type d'association donc la notre. Les associations sportives représentent 29% du paysage associatif

Ca veut dire quoi dans notre Association ?

Eh bien que c'est un échange de services : je te permets de faire de la voile à moindre coût et toi tu m'aides en venant nous aider sur les régates que nous organisons ou dans les stands que nous tenons, voire accompagner tes enfants en compétition

5.2. La Direction et la gestion du Club

Elle est assurée par un groupe de bénévoles, formant le Conseil d'administration (voir le Règlement Intérieur), parmi lesquels le bureau exécutif:

- Un président (il est la «personne morale»),
- Un trésorier, forcément différent,
- Un secrétaire général
- Un responsable sportif,

Ce conseil siège au minimum 1 fois par trimestre et le bureau exécutif tous les quinze jours

- Il manque un secrétaire général
- Notre trésorier ne se représentera pas l'an prochain
- La communication ne fonctionne pas bien
- La restauration (aide à notre ami Daniel)
- Les manifestations sont à peine couvertes, à terre, comme ce fut le cas lors du WE du sport

5.3. Accompagnement des coureurs

Le Club fournit une grande partie du matériel, mais une petite partie de l'accompagnement (budget oblige !). Heureusement les parents sont là mais on pourrait rêver d'avoir d'autres volontaires !

5.4. Organisation des manifestations

- accueil des participants
- renseignement
- service d'ordre
- restauration
- encadrement sur l'eau : mouilleur, pointeur, comité de course, sécurité, etc....

Manifestations

- La Banana's Cup
- La CIP 470, que nous accueillerons en Avril 2012
- Le tour de France à la voile
- La Coupe des Lyons
- Les régates de Ligue
- Les manifestations organisées par la Commune, comme le Week-end « Faîtes du sport »Etc.....

Ces manifestations sont incontournables pour notre renommée et donc notre existence

5.5. Qui peut être bénévole ?

Tout le monde : les jeunes, les adultes, pratiquant tous supports, en formation ou déjà formés, propriétaires ou pas, à l'année ou l'été seulement

MAIS même ceux qui ne le sont pas (parents, conjoints, amis, etc....)

Il n'est donc pas nécessaire et obligatoire d'adhérer au Club pour être bénévole sauf pour les membres du CD qui doivent obligatoirement adhérer non seulement au Club mais être licenciés à la FFV

5.6. Ce que le Club vous offre en échange

La pratique de la voile toute l'année en bénéficiant des infrastructures et du matériel du Club
Pour ceux qui ont leur propre bateau, le droit de les garer sur la darse sud, après accord de l'équipe dirigeante

L'activité Loisir estival, pour tous les « loisir annuel » dans la darse sud dont profitent presque toujours les conjoints, enfants et petits-enfants, amis ...

En échange de quoi,

Vous devez prendre conscience d'avoir à participer collectivement au développement du Club en apportant un soutien constant aux dirigeants et aux salariés :

Le Club aurait bien besoin de ce bénévolat voire de votre cotisation, ce qui serait un juste échange de bons procédés

Nous ne manquerons pas de faire appel à vous particulièrement pour la CIP du 11 au 16 avril

Rapport financier par Michel Balança

Monsieur BALANCA Michel a présenté le compte résultat de l'exercice civil sur la base de 14 mois. Les postes sont évidemment plus importants du fait qu'il y ait 2 mois de plus comptabilisé.

245 000 € actuel 267 000 € - Charge social (soit 50 % du budget) 127 046,63 €

Le club a réalisé du bénéfice au fil des années pour pouvoir ainsi l'investir dans du matériel neuf pour les activités du club. Notamment pendant l'année 2011, le club a investi 40 000 € pour les coques, les 6 pico et changer l'enveloppe d'un semi-rigide. On peut constater que la maintenance est un poste important et le personnel de l'association doit se montrer très rigoureux sur l'utilisation du matériel pour maintenir 20 à 25 % d'économie.

Le carburant est aussi important soit 4 465,38 €. Les moteurs 4 temps permettent de faire quelques économies vu qu'ils consomment moins. Le club s'est beaucoup investi, notamment sur les manifestations comme la CIP qu'il reconduit cette année. Elle coûte environ 30 000 euros et requiert beaucoup de bénévoles pour encadrer cet événement.

En contrepartie de ses dépenses, on peut remarquer que le club a reçu des subventions de la part de TPM, la Région, Conseil Général, de la mairie. Cela a beaucoup contribué à l'amélioration de la santé financière du club.

Par ailleurs, les partenariats pour les activités du club sont constants avec les collèges seynois dont Curie, Eluard, L'Herminier et Sainte Marie. Il ya aussi les collectivités d'été comme les colonies de vacances de la ville de St Germain-en-Laye, les compagnons des jours heureux. Si on fait le compte avec les loisirs les stages, le point plage et les collectivités, cela permet de payer les moniteurs et de faire des investissements. Le club bénéficie des subventions habituelles qui permettent d'avoir un conditionnement normal telle que celle de la commune.

Le mandat de monsieur BALANCA Michel prendra fin l'année prochaine et il ne se représentera pas. Nous recherchons un(e) bénévole pour assurer cette fonction importante au sein du Club.

Après l'exposé du trésorier et les réponses aux questions diverses, l'Assemblée appelée à s'exprimer, approuve le rapport financier à l'unanimité et donne quitus au trésorier pour la régularité des comptes (Document joint).

Bilan sportif par Jean-Renaud Daniel

Monsieur Jean Renaud, nouveau bénévole en tant que Responsable Sportif, s'est d'abord présenté pour situer son parcours professionnel notamment qu'il avait été licencié en 1963 navigant avec Daniel DAHON, son cousin, devenu entraîneur national au sein de la FFV. Jean RENAUD a été entraîneur de France en ski pendant 4 à 5 années. Il est revenu à ses premiers loisirs à la Seyne, et s'est vu confier la mission de coordonner les moniteurs en qualité de Responsable sportif.

1. Un responsable sportif pourquoi ?

- Renforcer et développer la qualité de l'enseignement au niveau du club.
- Clarifier les objectifs sportifs du club.
- Proposer des axes de développement clairs à moyen termes

Il faut dynamiser le recrutement des 8 à 12 ans, sinon le club n'aura plus d'enfants en loisir ni même en compétition. D'où le but de réactiver une commission d'enseignement et partager nos expériences. Cette commission a eu pour but de définir les objectifs de chacun. D'autres projets seraient envisageables, notamment la valorisation de nouveaux supports qui représentent un investissement de la part du club.

2. Valorisation de nouveaux supports

Pour les adultes, cela sera une découverte de barreur en solitaire. Pour les enfants, ce sera une ouverture vers un support plus ludique et plus basique que le laser, le laser- pico (possibilité d'être à trois contrairement au Bizzu). Le 18 février le club prévoit à cette occasion une journée découverte pour lancer ce nouveau support.

3. Capter l'intérêt des enfants sur nos activités

Jean-Renaud Daniel a également expliqué qu'il fallait que le club retisse des liens avec les écoles municipales de 8 à 12 ans qui « goûtent à l'eau » et à l'environnement marin. Ces nouvelles recrues seraient un vivier pour le club. En continuant de garder les liens avec les lycées et collèges car l'objectif est aussi d'amener le plus de gens possible sur cette baie.

Samedi matin est l'occasion de donner de l'autonomie à des gens qui puissent utiliser les bateaux du club autant qu'ils le veulent dans le cadre de la réglementation. Parallèlement la réouverture du club le dimanche est prévue avec la présence sur l'eau d'un moniteur avec des activités à thème comme l'organisation de régates, de raid toujours dans un cadre sécurisé autour des deux frères. Ces activités s'adressent aux adhérents inscrits en loisir annuel, tout comme aux propriétaires de bateaux qui peuvent aussi en bénéficier puisqu'ils font partie de la vie du club.

4. Présentation de l'équipe des moniteurs :

- Bastien BONNET, moniteur en charge des 6 jeunes sur Optimist. Tous les samedis, il y a 3 ou 4 clubs qui se rencontrent. Les enfants sont très motivés et les parents sont satisfaits de ce fonctionnement mutualisé. On peut constater une bonne dynamique au niveau de ce support.
- Adrien DANDLO moniteur en charge des optimist débutants et au printemps des laser- pico
- Jean-Philippe NOBLET entraîneur Laser (depuis 8 saisons) encadre 10 personnes,
- Simon TERNISIEN moniteur des Cata soit deux SL 15.5 et un HC 16. Ce type de bateau est assez contraignant car ce matériel est très fragile
- Roméo ANKIAN moniteur de planche à voile le mercredi et samedi.

5. Bilan de ces activités

En Optimist, 6 enfants sont passés en Compétition. Il y a eu également des participations à toutes les régates locales. Le club a bien été représenté, cependant la base reste insuffisante aujourd'hui, on ne pourra pas continuer cette activité dans 2 ou 3 ans. Au niveau de la participation de régates au championnat Méditerranée, un jeune s'est vu récompensé d'une remise des prix par la Ligue. Il faut donc continuer dans cette voie.

Cata participation à toutes les régates au niveau du critérium.

En Optimist le club souhaite agrandir le nombre de jeunes pour cette activité.

6. Les objectifs de la saison 2012

- En planche il faut relancer l'activité,
- En Optimist faire en sorte de qualifier 2 jeunes au championnat de France,
- En Cata qualifié 4 jeunes au championnat de France,
- En laser championnat PACA et si possible championnat de France avec un espoir en 4.7 féminines

Diverses interventions

- Le maire par la voix de l'adjoint aux Sports Toussaint Codaccioni et Jean Jacques BRES félicitent le club d'avoir su honorer la ville par le biais d'événements sportifs et de travail constant.
La ville a eu la gentillesse d'héberger la nouvelle ligue PACA.
- Le président de la Ligue Paca et du YC de Toulon Claude Le Bacquer, est également intervenu, il a rappelé combien le manque de bénévoles était ressenti dans presque tous les clubs de la région, mais qu'il ne fallait pas désespérer et relancer les adhérents autant qu'il le serait nécessaire.
- La présidente a souhaité remercier Jean Philippe Noblet et Jean-Paul RAFFALLI qui ont beaucoup œuvré au développement, à la maintenance et à l'enrichissement du site du club pendant cette année 2011 (www.ycsablettes.org)

Remise également d'une récompense pour la jeune Agathe élue meilleure recrue de la saison 2011 optimist compétition

Questions posées par les adhérents :

- *Que va devenir la régata "la Banana's Cup" ?*

Certains s'inquiètent de l'avenir de cette Banana's Cup du fait qu'elle nécessite beaucoup de monde. La présidente a tenu à préciser que ce type d'événement perdurerait et qu'il n'était pas interdit que le club puisse former des adhérents du club à la fonction de « mouilleur pour éviter une charge supplémentaire aux moniteurs qui ont leur activité. De plus elle s'inscrit dans le Challenge de la Rade qui compte huit clubs qui organisent à tour de rôle une régata par an. Par ailleurs, notre club a également mis en une fiche d'inscription en ligne pour tous ces clubs, très apprécié des autres clubs-amis et permis de faire les inscriptions sur notre site pour les régates. Le challenge de la Rade est maintenu.

- *Le projet du futur canal :*

Un propriétaire s'inquiète des ces projets d'amélioration des grandes surfaces où justement les bateaux des propriétaires sont entreposés.

La présidente du club a déclaré qu'il n'était en aucun cas question de faire partir les 18 propriétaires qui sont adhérents au club comme avec les mêmes droits et devoirs que les autres membres du Club. L'adjoint aux sport, Mr codaccioni a proposé à l'adhérent de notifier par écrit toutes ses questions sur ce projet afin que le service compétent puisse apporter des réponses claires et précises.

- *Organisation d'événements supplémentaires :*

Il a été suggéré par un adhérent propriétaire d'organiser plus d'événements comme les régates du 15 août ouvert à toutes les catégories de bateaux

La présidente a précisé également que les propriétaires qui ont adhéré à la section Loisir peuvent aussi pratiquer sur des supports du Club et ne pas forcément utiliser leurs propres bateaux.

Remerciements :

Monsieur TOUSSAINT a souhaité remercier au nom du Maire de la Seyne le travail que le club a accompli tout au long de l'année et sa réelle implication notamment le travail des bénévoles. Le maire ainsi que Monsieur BRES sont très satisfaits du club qui s'implique énormément dans toutes les manifestations sportives de la ville.

Claude Le Bacquer, Président de la Ligue PACA, a également précisé que la mairie de la Seyne a eu la gentillesse de mettre à disposition de la Ligue des locaux en centre ville . La ligue a donc doublé, voire triplé de volume suite à la fusion de la Ligue Côte d'Azur et la Ligue Provence. En outre le support des Picos va certainement prendre de l'essor, que ce soit national ou régional. Il y a aussi une possibilité d'accueillir la secrétaire du club du Yacht Club des Sablottes sur le plan logistique d'aide et de soutien.

Élections au Comité de Direction

Sortants

CATUREGLI André

TETAZ Alain

THOMAS-DESESSARTS Eric

Candidats

DANIEL Jean-Renaud

TETAZ Alain

THOMAS DESESSARTS Eric

MOLINA Michel

Sont élus :

DANIEL Jean-Renaud

42 voix

MOLINA Michel

42 voix

TETAZ Alain

43 voix

THOMAS-DESESSARTS Eric

43 voix

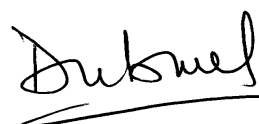
Nota : Prochaine réunion du CD mercredi 19 janvier 2012 à 19h00, au Club

Le Secrétaire Général



Jean-Paul RAFFALLI

La Présidente



Marie-France DUBRUEL